

rieur du nouvel édifice, on est frappé par l'harmonie générale qui en relie toutes les portions dans une élégante simplicité.

La vue extérieure du monument ne donne pas une impression différente. Les deux tourelles de la façade sont charmantes avec la délicate guirlande qui s'enroule à leur sommet et le clocheton qui les termine. Deux sujets sculptés animent l'espace assez étroit et allongé qu'elles enserrent et dans lequel s'ouvre d'abord le portail, de bonnes proportions. Sur le tympan un bas-relief, sorti du ciseau attique et magistral de M. Dufrainé, qui s'est ici surpassé, représente saint Georges en costume de chevalier, s'élançant à cheval et armé de la lance contre le dragon qui se cabre effrayé. Dans la partie supérieure de la façade, MM. Cony et Comparat ont sculpté avec habileté et dans un sentiment très-chrétien une Vierge assise présentant l'Enfant-Dieu qui lui-même tend ses petits bras comme pour bénir tous ceux qui pénètrent dans la sainte demeure. A droite et à gauche s'incline un ange en adoration.

Si, quittant la façade, nous faisons le tour des basses nefs, elles attireront notre attention par le riant et élégant treillis de pierre, qui court le long de leur toit en terrasse. C'est là, de toutes les innovations tentées par l'architecte, peut-être la plus hardie : nous n'oserions pas dire qu'elle est irréprochable. Ce genre de toiture dans une église gothique est, croyons-nous, une assez grande hérésie (1). Quoi qu'il en soit, si l'on veut apprécier tout le mérite de l'œuvre de M. Bossan, il faut faire quelques pas encore et passer derrière l'abside, où plutôt il vaut mieux s'engager sur la passerelle, traverser la Saône, puis contempler le monument posé sur l'autre rive.

(1) La couverture en terrasse des bas-côtés de l'église de Saint-Georges n'est pas une innovation, ni une hérésie aussi réelle que le présume l'auteur du présent article. L'église de Notre-Dame de l'Épine en Champagne (xv^e siècle), entièrement couverte en terrasse et bordée d'une galerie ajourée, est un des nombreux exemples que l'on peut citer en faveur du système de couverture adopté pour les basses nefs de l'église de Saint-Georges.